Grille d’évaluation du déploiement de l’offre de service Arpeda

A compléter par les Relais petite enfance

1. Accès et couverture du service

Objectif : vérifier que l'offre est accessible et connue des publics.

Questions évaluatives	0 Non satisfaisant	1 Moyennement satisfaisant	2 Satisfaisant
L'information sur Arpeda est-elle visible des parents ?			
Les publics prioritaires sont-ils effectivement touchés ?			
Certains publics restent-ils éloignés du dispositif ?			

Indicateurs pour objectiver les réponses

- Nombre de familles accompagnées.
- Nombre de demandes reçues.
- Taux de demandes satisfaites.
- Profil des familles accompagnées (publics prioritaires ou non).
- Existence et affichage des supports de communication.
- Nombre de partenaires prescripteurs mobilisés (CAF, PMI, SPE, communes, etc.).

2. Qualité de l'accompagnement administratif

Objectif : vérifier que le service est conforme au principe de neutralité et d’impartialité.

Questions évaluatives	0 Non satisfaisant	1 Moyennement satisfaisant	2 Satisfaisant
Le RPE conserve-t-il une posture neutre ?			
Les rôles et responsabilités de chacun sont-ils compris ?			
Le contrat d’engagement est-il adapté ?			

Indicateurs pour objectiver les réponses

- Nombre d'accompagnements avant signature du contrat.
- Nombre de résiliation du contrat pour non-respect de la neutralité/impartialité.
- Part des accompagnements réalisés par un référent unique.
- Nombre d'erreurs ou régularisations signalées après accompagnement.

3. Autonomisation des parents employeurs

Objectif : vérifier qu'Arpeda permet progressivement au parent de devenir autonome dans ses démarches.

Questions évaluatives	0 Non satisfaisant	1 Moyennement satisfaisant	2 Satisfaisant
Les parents comprennent-ils mieux leurs obligations ?			
Peuvent-ils réaliser seuls certaines démarches après accompagnement ?			
Ont-ils gagné en confiance dans leur rôle d'employeur ?			

Indicateurs pour objectiver les réponses

- Niveau d'autonomie évalué à l'entrée et à la sortie.
- Part des familles nécessitant un accompagnement durable.
- Satisfaction des parents sur leur compréhension de leur rôle d'employeur.

4. Coopération avec les assistants maternels et les partenaires

Objectif : vérifier la bonne inscription de la démarche dans son écosystème.

Questions évaluatives	**0 Non satisfaisant**	**1 Moyennement satisfaisant**	**2 Satisfaisant**
Les assistants maternels adhèrent-ils à la démarche ?			
Les orientations vers les partenaires sont-elles effectives ? DREETS, MSA, PMI, organisations syndicales, patronales et associations représentatives des assistants maternels.			
Les rôles de chaque acteur sont-ils bien identifiés ?			

Indicateurs pour objectiver les réponses

- Taux d'accord des assistants maternels sollicités.
- Nombre de situations orientées vers un partenaire spécialisé.
- Nombre de partenariats actifs mobilisés.
- Nombre de sollicitations envers Pajemploi.
- Satisfaction des assistants maternels.

5. Impact sur le fonctionnement du RPE

Objectif : s'assurer que l'offre de service Arpeda ne fragilise pas les missions socles.

Questions évaluatives	**0 Non satisfaisant**	**1 Moyennement satisfaisant**	**2 Satisfaisant**
Le RPE a-t-il les ressources suffisantes ?			
Les autres missions sont-elles maintenues dans de bonnes conditions ?			
Le déploiement est-il soutenable dans la durée ? (Moyens humains, matériels, outillage et portage institutionnel suffisants etc).			

Indicateurs pour objectiver les réponses

- Temps hebdomadaire consacré à Arpeda.
- Nombre d'ETP mobilisés par semaine.
- Difficultés rencontrées par l'animateur ou l'équipe.
- Besoins de formation ou d'outillage identifiés.

Cette échelle permet d'obtenir :

- un score de conformité au cahier des charges ;
- un score de qualité de service ;
- un score de maturité du dispositif Arpeda.

Notation sur 30 =